

Une monnaie hellénistique de bronze émise à Phocée et provenant de l'oppidum Saint-Jacques de Cavailon (Vaucluse, France)

Autor(en): **Ralite, Jean-Claude Richard / Gentric, Gisèle / Sadaillan, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **63 (2013)**

Heft 251

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une monnaie hellénistique de bronze émise à Phocée et provenant de l'oppidum Saint-Jacques de Cavaillon (Vaucluse, France)

Jean-Claude
Richard Ralite
Gisèle Gentric
Robert Sadaïllan

En hommage à Massalia – Massilia – Marseille, Capitale européenne de la Culture 2013

Ὁ δῆμος τῶν Φωκαέων τῷ Μασσαλιωτῶν εὐαγεστάτῳ δήμῳ χαίρειν: Le peuple des Phocéens au peuple bienveillant des Massaliotes, Salut.

C'est ainsi que s'est exprimée la délégation de Phocée venue à Marseille participer au 2400^e anniversaire de la fondation de Marseille comme le rapporte F. Sartiaux¹.

A l'occasion de l'étude de deux collections de monnaies pré-impériales² trouvées sur la colline St-Jacques de Cavaillon³ (fig. 1), nous avons découvert une monnaie inhabituelle en Gaule du sud⁴.

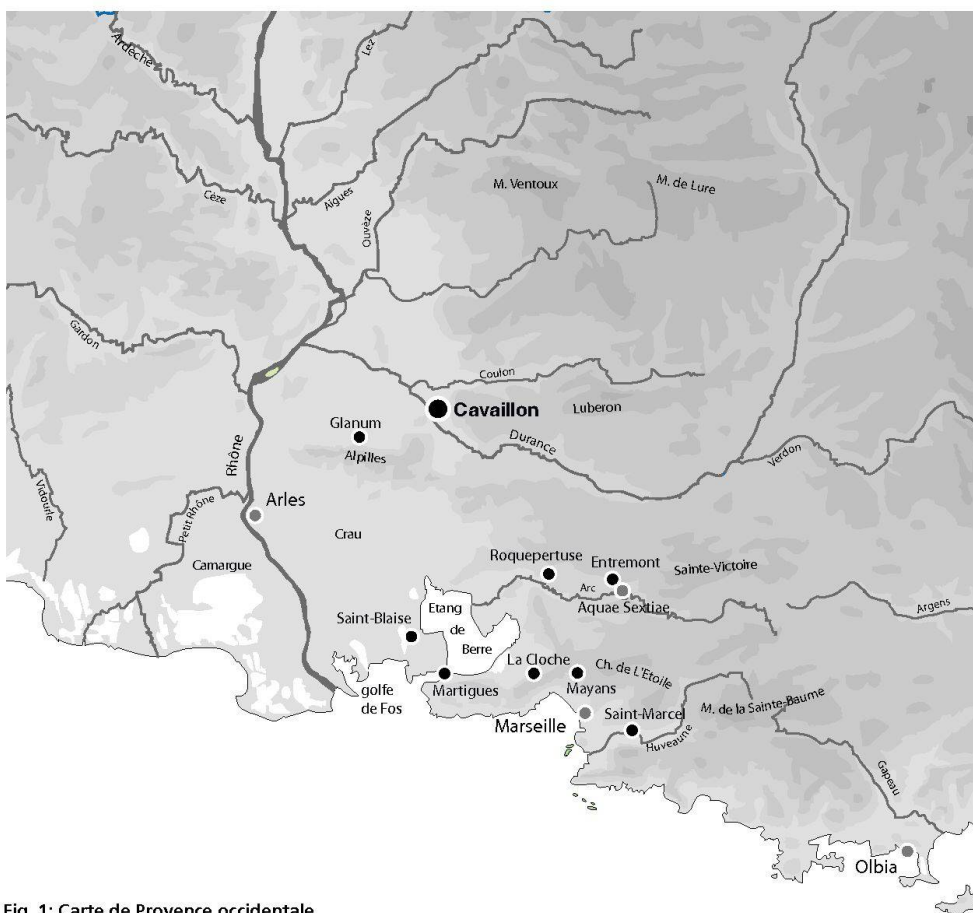


Fig. 1: Carte de Provence occidentale.

1 F. SARTIAUX, De la nouvelle à l'ancienne Phocée, conférence faite à Marseille le 3 avril 1914 (Paris, 1914) (45 p., pl. I–XI); F. SARTIAUX, Recherches sur le site de l'ancienne Phocée,

Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 58, 1914, p. 6–18; F. SARTIAUX, Nouvelles recherches sur le site de Phocée, Comptes rendus des séances de

l'Académie des inscriptions et belles-lettres 65, 1921, p. 119–129; A. HERMARY/M. TSALIKIDIS/N. CHORBOS, Phocée, 1913–1920: le témoignage de Félix Sartiaux (Paris 2008).

2 Il s'agit de la collection de 564 monnaies conservées au Musée de Cavaillon et rassemblées par l'ancien conservateur A. Dumoulin, prochainement publiée dans G. GENTRIC/J.-C. RICHARD RALITE, Monnaies de sites et trésors de l'antiquité aux temps modernes, dossiers du CEN, Bruxelles; la deuxième collection appartenant à Robert Sadaïllan (200 monnaies) est en cours d'étude. Ces dernières monnaies ont toutes été trouvées en surface, sur l'oppidum St-Jacques qui domine la ville actuelle de Cavaillon.

3 Notice sur Cavaillon rédigée par Dominique Carru, à paraître dans la Carte archéologique de la Gaule, 84/4, et l'ouvrage collectif: Aux origines de Cavaillon, Archéologie d'une ville antique, publié par Musées et Patrimoine de Cavaillon, en collaboration avec le Service d'archéologie du Conseil général du Vaucluse (Cavaillon 2006).

4 Cette monnaie a été trouvée sur la colline St-Jacques par Georges Gauthier (1911–1989) érudit et fidèle collaborateur d'André Dumoulin (1913–1981) conservateur des Musées de Cavaillon.

Il s'agit d'un petit bronze de Phocée, présentant au droit une tête d'Athéna casquée, et au revers, un griffon marchant vers la droite, patte antérieure gauche levée⁵ avec dans le champ l'ethnique Φ à gauche et Ω à droite; et à l'exergue, le nom d'un magistrat MENIPΠΟΣ.

Notre exemplaire a un droit très usé, pratiquement lisse; on distingue vaguement le rebord du casque d'Athéna; au revers, le griffon est bien visible, les deux lettres de l'ethnique se devinent à peine, et la légende de l'exergue est incomplète: [M]ENIPΠ[ΟΣ] (fig. 2).



Fig. 2: Bronze de Phocée (fin III^e s.–début II^e av. J.-C.), trouvé à Cavaillon.

5 Le griffon figure sur les monnaies archaïques de Phocée et de Marseille (A. E. FURTWÄNGLER, *Monnaies grecques en Gaule, Le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia 525/520–460 av. J.-C.* [Fribourg 1978], p. 278–282, pl 39–40 et p. 294) et semble en relation directe avec Apollon («les griffons, alors qu'ils étaient dans leur pays, gardaient les ors et les mines de leurs voisins les Hyperboréens où Apollon se retirait à l'automne, des convoitises des Arismapes», Hérodote, IV, 13 et 27). La force apotropaïque du griffon éclate au droit de ces monnaies archaïques qui offrent au revers une tête de lion apollinienne.

6 Cette monnaie n'a pas de provenance connue et est entrée dans les collections avant 1930. Nous remercions Dominique Hollard et Frédérique Duyrat, conservateurs au Cabinet des Médailles, de nous avoir fourni la photo et les informations. La photo de la monnaie est accessible sur <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb417761349/PUBLIC>.

7 H. BLOESCH, *Griechische Münzen in Winterthur*, vol. 2 (Winterthur 1997), p. 137, no 3109.

Poids: 2,74 g; Module: 14,7–16,5 mm.

Ref: Ph. KINNS, *The Hellenistic silver and bronze coinage of Phocaea*, dans: R. ASHTON/PH. KINNS, *Opuscula Anatolica*, NC 162, 2002, p. 21–27, pl. 6.

Cette monnaie est très rare, puisqu'il n'en existe que deux exemplaires connus, avant la découverte du nôtre, l'un conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale à Paris (fig. 3)⁶, l'autre publié dans la collection numismatique de Winterthur (fig. 4)⁷.



Fig. 3: Exemplaire de Paris: 2,95 g; direction des coins à 12 h.

Il est peu courant de trouver une monnaie grecque d'Asie mineure sur les sites de Provence. Le faciès géographique de l'oppidum (fig. 5) se caractérise comme sur la plupart des sites de Gaule du sud par la domination des monnaies de Marseille (66%), oboles et surtout petits bronzes au taureau. En deuxième

position, on trouve les monnaies émises en Gaule du sud (18%), en particulier celles de Nîmes et des Volques arécomiques⁸, et secondairement les monnaies émises à Cavaillon même. Les autres monnayages, vallée du Rhône, Gaule interne, République romaine ne sont représentés qu'en nombre réduit d'exemplaires.⁹



Fig. 4: Exemple de Winterthour: 3,87 g; 15,8 mm; direction des coins à 12 h.

La présence d'une monnaie grecque sur un site du Midi de la Gaule est donc un phénomène rare, mais non complètement exceptionnel¹⁰. L'oppidum cavare était depuis longtemps une «cité de Marseille», si on suit les textes antiques (Etienne de Byzance, d'après Artemidore qui écrivait à la fin du II^e s. av. J.-C.)¹¹ et Marseille a été fondée par Phocée¹², avec qui les liens étaient loin d'être coupés.

Phocée, l'Asie Mineure, Marseille et les Romains

A la fin de la guerre antiochique, durant l'été 188 avant J.-C., parmi les cités grecques déclarées libres figurent Phocée mais aussi Lampsaque pour laquelle une ambassade à Rome des Massaliètes avait obtenu cette liberté (Polybe, XXI, 48)¹³. Lorsque Attale III rédige son testament en faveur de Rome (133) et meurt prématurément au début de la même année, le legs du royaume (à l'exception de Pergame et de son territoire civique) détermine l'envoi d'une Commission

8 S'il s'avère que les petits bronzes au taureau passant sont en réalité une émission pour ou par les Arécomiques, la proportion de monnaies en provenance de ce peuple se trouve encore renforcée. Cette hypothèse a été faite par J.-C. RICHARD, *Les monnaies de bronze au taureau passant: quelques réflexions, une proposition*, BSFN 48, 1993, p. 634–636.

9 Il faut cependant tenir compte des conditions des trouvailles. La plupart de ces monnaies ont été récoltées en surface par des particuliers, qui ont souvent opéré un tri avant de confier

leurs monnaies au Musée ou à un collectionneur éclairé; les monnaies d'argent, drachmes, quinaires de la vallée du Rhône ou deniers républicains sont restés dans le secret des tiroirs ou mis sur le marché.

10 On en trouve quelques-unes comme l'atteste M. FEUGÈRE/M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530–27 av. notre ère)* (Montagnac-Paris 2011), p. 409–424; les 3 monnaies de Phocée signalées sont des oboles archaïques au carré creux (p. 415–416); voir également M.-L. BERDEAUX-LE BRA-

ZIDEZ, *Les monnaies*, dans: J.-C. BESSAC et al., *Le sanctuaire des Crêtes de Mabousquet (Montmirat, Gard)*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 40, 2007, p. 36–37 et 43–44 [un bronze de Milet, II^e s. av. J.-C.]. Pour le reste de la Gaule, voir M. BAR, *Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique (Bruxelles 1990)*; M. BAR, *Idem*, *Supplément I*, *Bulletin du Cercle d'Etudes Numismatiques*, 33, 1996, p. 1–20; M. BAR, *Idem*, *Supplément II*, *ibidem*, 39, 2002, p. 233–240; M. AMANDRY, *Nouvelles découvertes de monnaies provinciales en Gaule*, *Studies in*

memory of C. E. Bosch, S. Atlan, N. Baydur (Istanbul 2009), p. 21–25; J.-C. RICHARD RALITE/J.-L. GENÉVRIER/G. GENTRIC, *Un tétrabole des Histiéens (Histié de l'Eubée, Grèce) provenant de Corent (Puy-de-Dôme)*, *Cahiers Numismatiques*, 46, 2009, n° 181, p. 3–5.

11 G. BARRUOL, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Etude de Géographie historique* (Paris 1975), p. 224. Il cite Etienne de Byzance, d'après Artemidore qui écrivait à la fin du II^e s. av. J.-C., mais pour lui, la subordination des villes cavares, Cavaillon et Avignon, à Marseille pourrait être encore plus ancienne.

12 Sur Marseille, cf. A. HERMARY, A. HESNARD, H. TRÉZINY, *Marseille grecque 600–49 av. J.-C., la cité phocéenne* (Paris 1999) (dont le chapitre I avant Marseille a une partie consacrée à Phocée (p. 25–29)). Voir aussi B. BIZOT/X. DELESTRE/J. GUYON et al., *Marseille antique*, collection guides archéologiques de la France 42 (Paris 2007).

13 E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique*, 323–30 av. J.-C., 2 vol. (Paris 2003). La guerre d'Aristonikos-Eumène III et la création de la province d'Asie, 133–129 av. J.-C., vol. 2, p. 419–425.

Sénatoriale dirigée par Scipion Nasica en 132. Mais l'opposition locale à ce testament fut conduite par Aristonikos-Eumène III (un fils bâtard d'Eumène II) qui mit le pays à feu et à sang d'autant plus que la capitale Pergame ne voulut pas le suivre¹⁴. Scipion Nasica (prématurément décédé) est remplacé par le consul P. Licinius Crassus (131) qui malgré le soutien des alliés est battu et tué! C'est la flotte d'Ephèse qui va rejeter Aristonikos vers l'intérieur des terres alors que ce dernier tenait la mer avec la flotte attalide. En 130 Aristonikos est battu par le consul M. Perpenna: il est pris, expédié à Rome et exécuté en 129. Une nouvelle Commission sénatoriale va régler la propriété des divers territoires de l'ancien royaume en en donnant un certain nombre aux Rois clients voisins et créer la nouvelle province d'Asie (129).

Justin¹⁵ nous a rapporté que les Massaliètes, sollicités par les habitants de Phocée, comme ils l'avaient été autrefois par ceux de Lampsaque (au début du II^e siècle), avaient envoyé au Sénat à Rome une ambassade pour demander la liberté

	collection Musée	collection Sadaillan	Total	%
Massalia	361	147	508	66,5
oboles	79	13	92	(18)
drachmes	24	3	27	(5,3)
diobole	1	0	1	
MBTC	9	4	13	
PBTC	217	106	323	(63,6)
PBTP	31	17	48	(9,4)
PB tardifs	0	4	4	
Gaule du sud	95	42	137	18
périnmassaliètes	22	5	27	(19,7)
Antipolis	2	1	3	
Avenio	4	2	6	
Cabellio	18	8	26	(19)
Nîmes et Arécomiques	49	26	75	(54,7)
Vallée du Rhône	9	0	9	1,2
Gaule interne	9	3	12	1,6
Localisation incertaine	17	5	22	2,9
République romaine	6	2	8	1
Grèce	0	1	1	
Frustes	67	0	67	8,7
Total	564	200	764	

Fig. 5: Faciès monétaire de la colline St-Jacques de Cavailon (Les pourcentages en italiques et entre parenthèses sont calculés non par rapport au total, mais par rapport à la zone à laquelle ils appartiennent).

14 V. VAVRNEK, La révolte d'Andronicos (Prague 1957), et sur Andronicos: V. VAVRNEK, Aristonikos of Pergamum: Pretender to the Throne or Leader of a Slave Revolt? *Eirene* 13, 1975, p. 109–129; J. L. FERRARI, dans C. NICOLET et al., Rome et la conquête du monde méditerranéen (264–27 av. J.-C.), Genèse d'un empire (Paris 1991), p. 774–781, 513–514 et XXV; J.-CHR. DUMONT, A propos d'Andronicos, *Eirene* 5, 1966, p. 189–196; CHR. DELPLACE, Le contenu social et économique du soulèvement d'Andronicos: opposition entre riches et pauvres? *Athenaeum* 56, 1978, p. 20–53.

15 Justin, Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée (Paris 1936) II, p. 166–167: «Capto Aristonico, Massilienses pro Phocaeensibus, conditoribus suis, quorum urbem senatus et omne nomen, quod et tunc et antea Antiochi bello, infesta contra populus Romanum arma tulerant, deleri jusserat, legatos Romam deprecatum misere veniamque his a senatu obtinere»: Aristonikos pris, le Sénat ayant donné l'ordre de détruire la ville et le nom des

Phocéens pour avoir dans cette guerre et dans celle dirigée autrefois contre Antiochos porté

les armes contre le peuple romain, les Marseillais envoyèrent des députés à Rome

pour intercéder en faveur des fondateurs de leur ville et ils obtinrent la grâce du Sénat.

pour leur métropole qui avait pris le parti d'Andronicos afin qu'elle ne soit donc ni détruite ni soumise à Rome dans le cadre de la nouvelle Province. Les Massaliètes, amis des Romains, furent écoutés et Phocée continua à être une cité libre: les Phocéens reconnaissants auraient alors créé un culte à la déesse Massalia¹⁶.

Attribution et datation du bronze

L'attribution ne pose pas de problème puisque le revers de la monnaie porte les deux premières lettres du nom de la ville. Malheureusement, nous ne disposons pas, à ce jour, de documents précis concernant le nom – probablement celui d'un magistrat monétaire ou d'un prytane – qui figure à l'exergue du revers. Nous savons que d'autres noms se trouvent sur d'autres monnaies de bronze¹⁷, ces noms étant attestés par des inscriptions en Asie Mineure¹⁸ qui datent de l'époque hellénistique¹⁹. La datation ne peut donc tenir compte de dates de magistratures et c'est la fin du III^e siècle et la première moitié du II^e siècle qui ont été proposées pour l'émission. Phocée était une cité libre et pouvait donc émettre ses propres monnaies²⁰.

Conclusions

Il serait très hasardeux de vouloir expliquer la présence de ce bronze de Phocée à Cavaillon (fig. 6). On connaît certes d'autres monnaies grecques en Occident²¹ mais la présence voisine de Marseille dont les émissions, de bronze en particulier,

rendu de l'ambassade en faveur de Lampsaque et de celle en faveur de Phocée au II^e siècle av. J.-C. C. Decourt nous fait remarquer que nous n'avons pas de date précise pour les inscriptions concernant ce culte et que nous ne savons pas dans quel type d'édifice ou de support il pouvait être pratiqué.

- 17 R. ASHTON/Ph. KINNS, *Opuscula Anatolica* [I], NC 162, 2002, p. 21–27, pl. 6.
- 18 P. M. FRAZER/E. MATHEWS (ed.), *Lexicon of Greek Personal Names vol. Va, Coastal Asia Minor: Pontos to Ionia* (Oxford 2010); les légendes des monnaies sont signalées: pour Menippos p. 299, Phokaia n° 18–20 et pour Demetrios p. 123, Phokaia no 263–268.
- 19 E. AKURGAL, PHOKAIA, dans: R. STILLWELL (ed.), *The Princeton Encyclopedia of Classical Sites* (Princeton 1976), p. 708–709 et O. OZGIGIT, *The city walls of Phokaia*, *Revue des Etudes Anciennes*, 96, 1994, p. 77–109. Ils ne livrent pas d'inscriptions provenant de leurs fouilles; R. PIEROBON-BENOTT, *Focœa e il mare*, *Études massaliètes* 4, 1995, p. 403–418.
- 20 Ph. KINNS *The hellenistic silver and bronze coinage of Phocœa*, NC 2002, p. 21–27, pl 5–6, ici p. 26.
- 21 Cf. note 10.

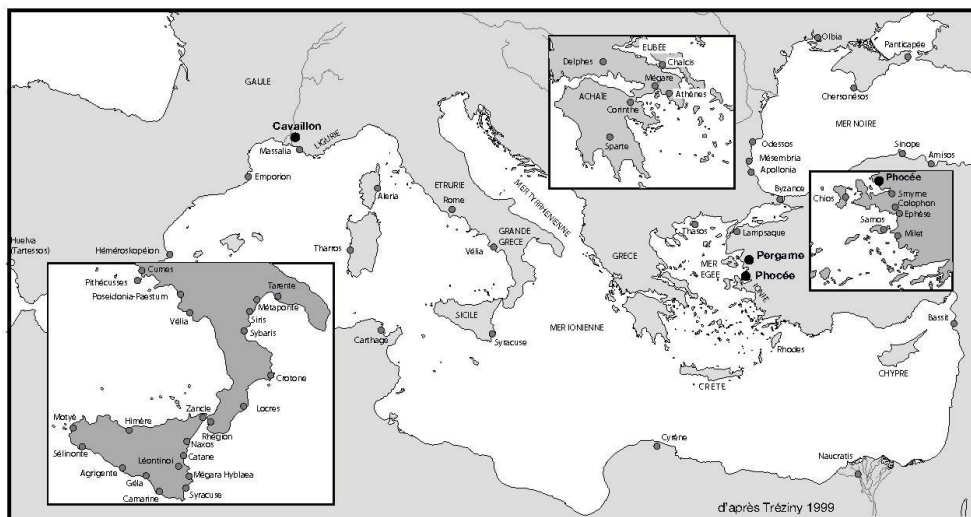


Fig. 6: Carte de la colonisation grecque.

16 E. WILL (n. 13), p. 424; M. Bats, *Les Phocéens, Marseille et la Gaule* (VII^e-III^e s. av. J.-C.),

Pallas 89, 2012, p. 145–156; C. GUYOT-ROUGEMONT/G. ROUGEMONT, *Marseille antique: les*

textes littéraires grecs et latins, Etudes Massaliètes 3, 1992, p. 45–50 avec, p. 49, le compte-

sont dominantes à Cavaillon comme sur la plupart des sites archéologiques de Provence nous conduit à envisager cette présence en raison des liens particuliers entre Massalia et Phocée. Ceux-ci sont connus sur le plan institutionnel et il n'est pas invraisemblable que des relations directes humaines et commerciales soient responsables de la venue d'abord sur les bords du Lacydon²² puis sur l'oppidum Saint-Jacques de Cavaillon de ce modeste petit bronze²³.

Crédit photographique

Fig. 1: D'après P. Arcelin, CNRS, 1994, adaptation H. Tréziny, CNRS, 1997.

Fig. 2: Collection R. Sadaïllan, photographie G. Gentric.

Fig. 3: Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des médailles, Fonds général 1981, 16-22-28.

Fig. 4: Münzkabinett der Stadt Winterthur, Inv. G 3109.

Fig. 6: D'après H. Tréziny, CNRS 1999.

Jean-Claude Richard Ralite

1, place de la Liberté

F-34150 St-Guilhem le Désert

34jcr@orange.fr

Gisèle Gentric

559, La Croix de la Chaire

F-42800 Genilac

gisele.gentric@wanadoo.fr

Robert Sadaïllan

572, Route de Pertuis

F-84300 Cavaillon

robert.sadaïllan@gmail.com

²² J.-C. RICHARD, Les monnaies du Lacydon, Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu, (Paris 1987), p. 723-725.

²³ Nous adressons nos remerciements à R. Ashton et Ph. Kinns qui ont identifié la monnaie sur photographie et à nos collègues et amis: J.-C. Decourt, Chr. Delplace, J. des Courtils, V. Tocatlidou, H. Tréziny, P. Arcelin, M. Amandry, M. Bar, J.-M. Doyen, F. Duyrat, D. Hollard, M. Provost, D. Schmutz.